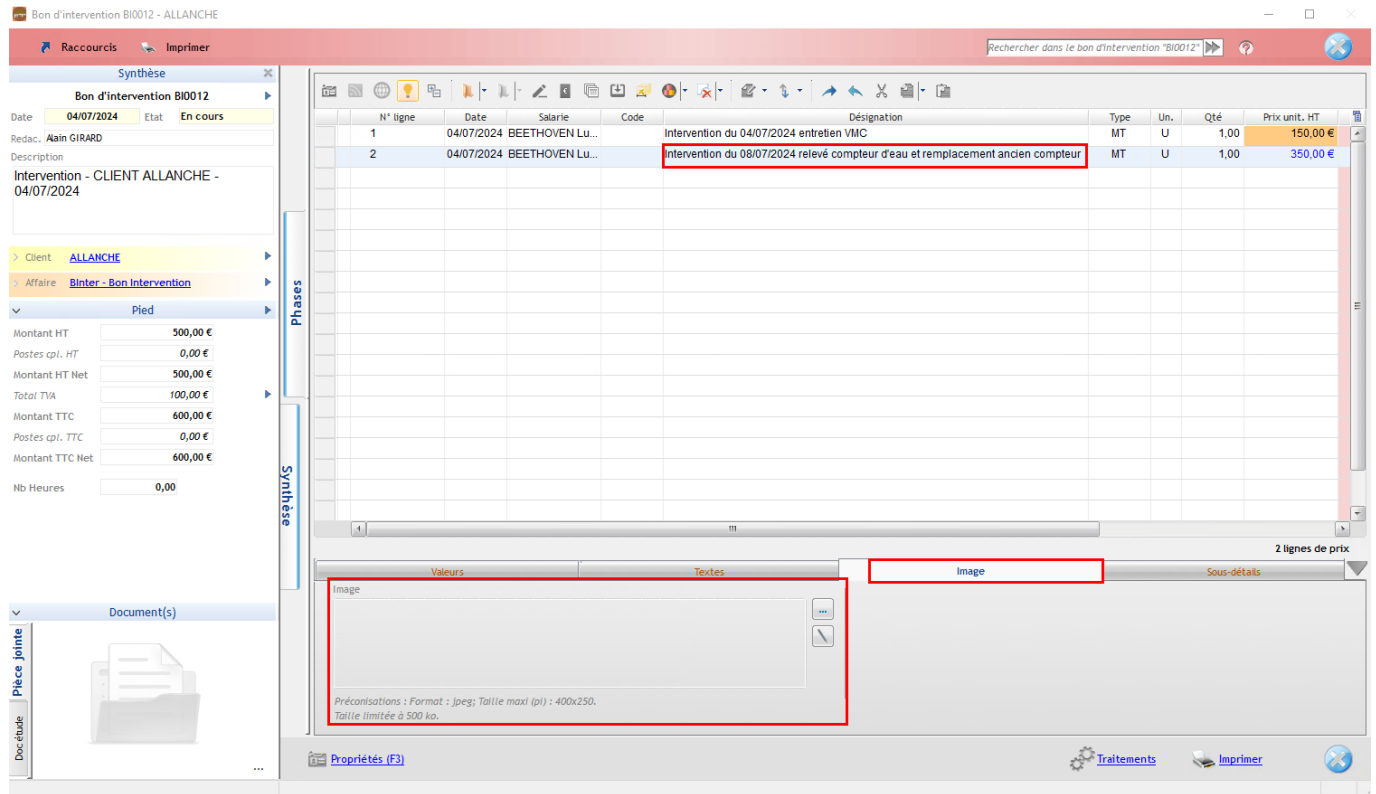


**A partir de la version 2024.51**, il est possible d'intégrer des photos dans vos lignes de bon d'intervention.

Après avoir sélectionné la ligne concernée, cliquez sur l'onglet « **Image** ». Vous pouvez **insérer** une image trois manières différentes :

## Déposez une image externe dans l'encadré « Image » par glisser/déposer.

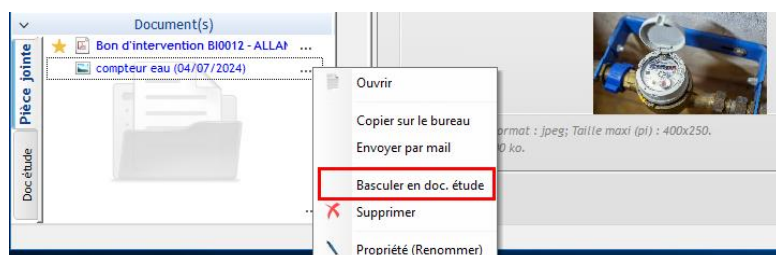


## Déposez une image du BI dans l'encadré « Image » par glisser/déposer.

Si l'image est en pièce jointe, il est également possible de l'ajouter dans l'onglet « Image » par glisser/déposer.



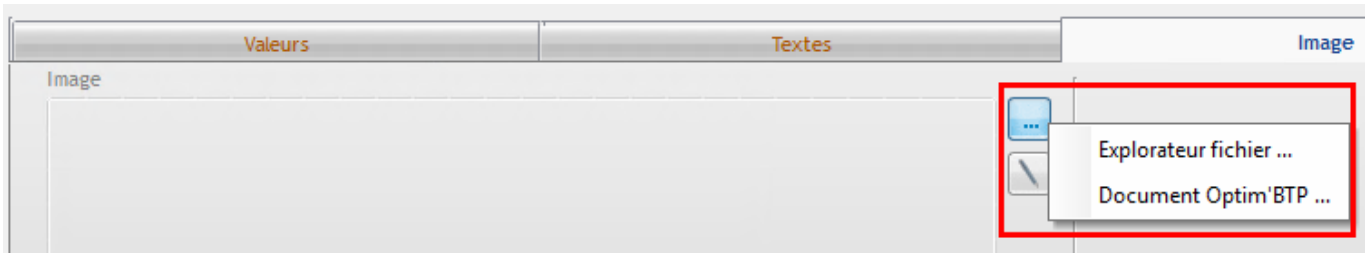
Si vous ne souhaitez pas annexer l'image au bon d'intervention, cliquez sur le menu contextuel à côté de **l'image** > **Basculer en doc. étude**.



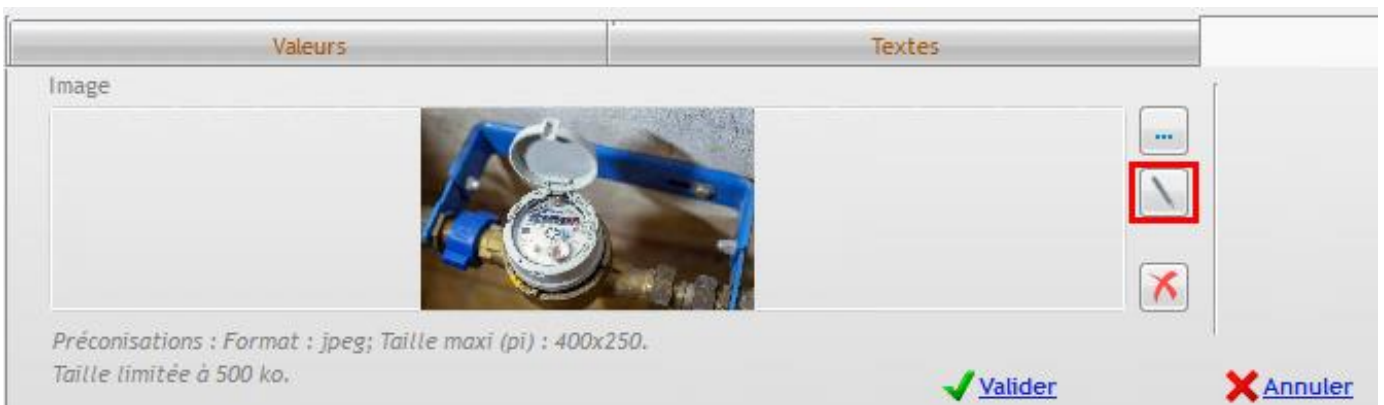
La pièce jointe est grisée dans l'onglet « Pièce jointe » et active dans « Doc étude »

## Ajout depuis l'explorateur

Vous pouvez également ajouter le document en cliquant sur le menu contextuel et en le sélectionnant depuis l'explorateur de fichier ou les documents Optim'BTP.



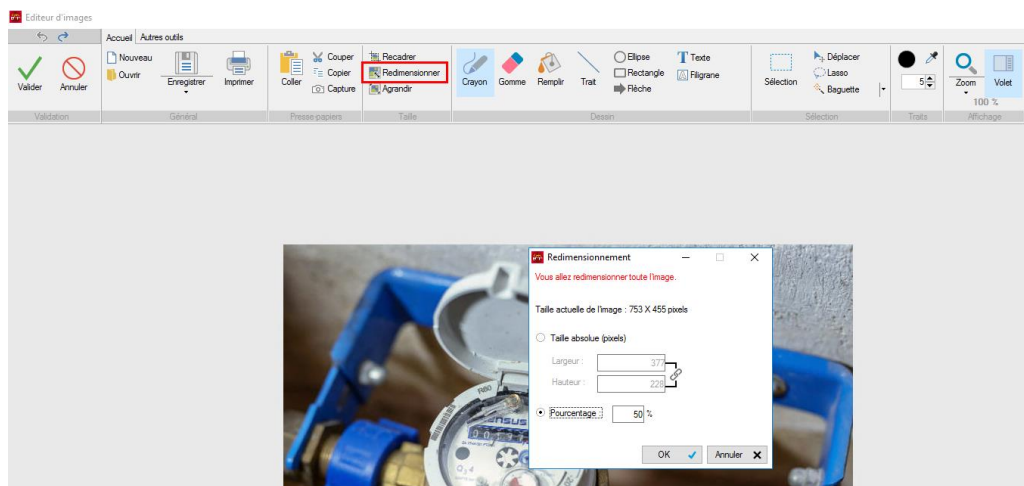
Un clic sur le stylet à droite de l'encadré permet de retoucher l'image, et de la redimensionner si besoin.



## Précision : Pour une impression cohérente, il est important de redimensionner votre image.

Cliquez sur « **Redimensionner** » dans le bandeau de la fenêtre.

Validez la nouvelle taille de l'image et fermez la fenêtre d'édition en conservant les modifications.



Validez l'ajout sur l'écran d'Optim'BTP.

